



Évolution de la fiscalité dans l'Union européenne

La charge fiscale a représenté 39,8% du PIB dans l'UE27 en 2007

Baisse continue des taux maximaux d'imposition des revenus des personnes et des sociétés depuis 2000

La charge fiscale globale¹ représentait 39,8% du PIB dans l'**UE27**² en 2007, soit une légère augmentation par rapport au taux de 39,7% enregistré en 2006. Ce ratio, qui était de 40,6% en 2000 dans l'**UE27**, était tombé à 38,9% en 2004, avant de commencer à augmenter.

La charge fiscale globale de la **zone euro**² (ZE16) atteignait 40,4% du PIB en 2007, en légère hausse également comparée au taux de 40,3% en 2006. Depuis 2000, la fiscalité de la **zone euro** a connu une évolution similaire à celle de l'**UE27**, quoiqu'à un niveau légèrement supérieur.

Par rapport au reste du monde, la pression fiscale demeure généralement élevée dans l'**UE27**, dépassant celle des **États-Unis** et du **Japon** de quelques 12 points de pourcentage. La charge fiscale varie néanmoins de façon significative d'un État membre à l'autre, allant en 2007, de moins de 30% en **Roumanie** et en **Slovaquie** (29,4% chacun), ainsi qu'en **Lituanie** (29,9%), à un peu moins de 50% au **Danemark** (48,7%) et en **Suède** (48,3%).

Depuis 2000, des variations importantes du ratio des impôts au PIB sont intervenues dans plusieurs États membres. Les plus fortes baisses ont été enregistrées en **Slovaquie**, où la charge fiscale globale a diminué de 34,1% en 2000 à 29,4% en 2007, et en **Finlande** (de 47,2% à 43,0%). Les hausses les plus marquées ont été observées à **Chypre** (de 30,0% à 41,6%) et à **Malte** (de 28,2% à 34,7%).

Ces informations sont extraites de l'édition 2009 de la publication "**Taxation trends in the European Union**"³, publiée par **Eurostat**, l'**Office statistique des Communautés européennes**, et la **Direction générale Fiscalité et Union douanière** de la Commission. Cette publication présente un ensemble d'indicateurs fiscaux harmonisés et basés sur le système européen des comptes (SEC 95), permettant une comparaison fiable des systèmes fiscaux et des politiques fiscales entre les États membres de l'UE.

L'édition de cette année du rapport inclut une vue d'ensemble des mesures fiscales adoptées dans les États membres pour répondre à la crise économique et financière mondiale.

Taux d'imposition implicite sur le travail le plus élevé en Italie, sur la consommation au Danemark et sur le capital à Chypre

Les impôts sur le travail restent la principale source de recettes fiscales, représentant près de la moitié du total de celles-ci dans l'**UE27**. Les impôts sur le capital comptaient pour environ 23% du total des recettes fiscales et les impôts sur la consommation pour 28%.

Le taux d'imposition implicite moyen du travail⁴, qui fournit une mesure globale de la charge fiscale pesant sur les revenus du travail, est resté stable dans l'UE27 à 34,4% en 2007 comme en 2006, après avoir diminué régulièrement depuis 2000, où il se situait à 35,9%. Parmi les États membres, le taux d'imposition implicite du travail variait, en 2007, de 20,1% à **Malte**, 24,0% à **Chypre** et 25,7% en **Irlande** à 44,0% en **Italie**, 43,1% en **Suède** et 42,3% en **Belgique**.

Poursuivant sa tendance à la hausse amorcée en 2002, le taux d'imposition implicite moyen de la consommation a augmenté légèrement dans l'**UE27**, passant de 22,0% en 2006 à 22,2% en 2007. En 2007, les taux d'imposition implicites de la consommation étaient les plus élevés au **Danemark** (33,7%), en **Suède** (27,8%) et en **Hongrie** (27,1%), et les plus bas en **Grèce** (15,4%), en **Espagne** (15,9%) et en **Italie** (17,1%).

Dans l'**UE27**, pour les États membres dont les données sont disponibles, le taux d'imposition implicite moyen du capital était de 28,7% en 2007. Les taux d'imposition implicite du capital étaient les plus élevés à **Chypre** (50,5%), au **Danemark** (44,9%) et au **Royaume-Uni** (42,7%), et les plus faibles en **Estonie** (10,3%), en **Lituanie** (12,1%) et en **Lettonie** (14,6%).

Recettes fiscales et taux d'imposition implicites par type d'activité économique

	Recettes fiscales en % du PIB			Taux d'imposition implicite* sur:								
				le travail			la consommation			le capital		
	2000	2006	2007	2000	2006	2007	2000	2006	2007	2000	2006	2007
UE27**	40,6	39,7	39,8	35,9	34,4	34,4	20,9	22,0	22,2	25,5	25,7	28,7
ZE16**	41,2	40,3	40,4	34,6	34,2	34,3	20,5	21,4	21,5	27,3	26,9	29,8
BE	45,2	44,5	44,0	43,9	42,7	42,3	21,8	22,3	22,0	29,3	32,0	31,1
BG	32,5	33,2	34,2	38,7	30,6	29,9	19,7	25,5	25,4	:	:	:
CZ	33,8	36,7	36,9	40,7	41,1	41,4	19,4	21,1	21,4	20,9	25,9	25,6
DK	49,4	49,6	48,7	41,0	37,1	37,0	33,4	34,0	33,7	36,0	44,8	44,9
DE	41,9	39,2	39,5	40,7	39,0	39,0	18,9	18,3	19,8	28,9	23,9	24,4
EE	31,3	31,3	33,1	37,8	33,9	33,8	19,8	23,4	24,4	6,0	8,3	10,3
IE	31,6	32,1	31,2	28,5	25,4	25,7	25,9	26,5	25,6	:	21,1	18,5
EL	34,6	31,3	32,1	34,5	35,1	35,5	16,5	15,2	15,4	19,9	15,9	:
ES	33,9	36,5	37,1	28,7	30,8	31,6	15,7	16,4	15,9	29,7	40,9	42,4
FR	44,1	43,9	43,3	42,1	41,9	41,3	20,9	19,9	19,5	38,1	40,8	40,7
IT	41,8	42,1	43,3	43,7	42,5	44,0	17,9	17,4	17,1	29,6	34,2	36,2
CY	30,0	36,5	41,6	21,5	24,1	24,0	12,7	20,4	21,4	23,8	30,6	50,5
LV	29,5	30,4	30,5	36,7	33,1	31,0	18,7	20,1	19,6	11,2	11,0	14,6
LT	30,1	29,4	29,9	41,2	33,6	32,3	18,0	16,7	17,9	7,2	11,6	12,1
LU	39,1	35,8	36,7	29,9	30,7	31,2	23,1	26,3	26,9	:	:	:
HU	38,5	37,2	39,8	41,4	38,8	41,2	27,5	25,8	27,1	15,9	16,3	:
MT	28,2	33,7	34,7	20,6	21,3	20,1	15,9	19,9	20,3	:	:	:
NL	39,9	39,1	38,9	34,5	34,6	34,3	23,7	26,5	26,8	20,8	17,2	16,4
AT	43,2	41,7	42,1	40,1	40,8	41,0	22,1	21,2	21,6	27,3	24,4	26,1
PL	32,6	33,8	34,8	33,6	34,2	35,0	17,8	20,2	21,4	20,5	22,8	:
PT	34,3	35,9	36,8	27,0	28,6	30,0	19,2	21,0	20,3	32,7	30,8	34,0
RO	30,4	28,6	29,4	32,2	30,4	30,1	16,8	17,7	18,1	:	:	:
SI	37,5	38,4	38,2	37,7	37,4	36,9	23,5	23,8	24,1	15,7	22,0	23,1
SK	34,1	29,4	29,4	36,3	30,5	30,9	21,7	20,2	20,6	22,9	18,2	17,5
FI	47,2	43,5	43,0	44,1	41,6	41,4	28,6	27,2	26,5	36,0	24,0	26,7
SE	51,8	49,0	48,3	47,2	44,5	43,1	26,3	27,4	27,8	43,4	29,1	35,9
UK	36,7	36,9	36,3	25,3	25,8	26,1	19,4	18,6	18,4	44,7	44,4	42,7
NO	42,6	44,0	43,6	:	37,9	37,8	:	29,9	30,3	:	43,2	41,8

* Les taux d'imposition implicites (TII) expriment les recettes fiscales cumulées, en pourcentage de la base d'imposition potentielle pour chaque domaine (voir note de bas de page 4).

** Les taux d'imposition globaux de l'UE27 et de la ZE16 sont calculés comme une moyenne pondérée par le PIB des États membres. Pour les TII, les agrégats sont calculés comme des moyennes arithmétiques des États membres pour lesquels les données annuelles correspondantes sont disponibles.

: Données non disponibles.

Taux maximal d'imposition sur le revenu des personnes le plus élevé au Danemark, sur le revenu des sociétés à Malte

Le taux d'imposition maximal des revenus des personnes physiques⁵ présente de grandes variations à l'intérieur de l'UE. En 2008, les taux maximaux sur les revenus des personnes physiques étaient les plus élevés au **Danemark** (59,0%), en **Suède** (56,4%) ainsi qu'en **Belgique** (53,7%), et les plus bas en **Bulgarie** (10,0%), en **République tchèque** (15,0%) et en **Roumanie** (16,0%). Depuis 2000, les taux d'imposition maximaux des revenus des personnes physiques ont baissé ou sont restés inchangés dans tous les États membres, à l'exception de la **Suède** (où ils sont passés de 51,5% en 2000 à 56,4% en 2008) et du **Portugal** (de 40,0% à 42,0%). Les plus fortes diminutions ont été constatées en **Bulgarie** (de 40,0% à 10,0%), en **Roumanie** (de 40,0% à 16,0%) et en **Slovaquie** (de 42,0% à 19,0%), ces pays ayant tous adopté des systèmes à taux unique.

Concernant les revenus des sociétés⁶, les taux d'imposition légaux étaient les plus élevés en 2009 à **Malte** (35,0%), en **France** (34,4%) ainsi qu'en **Belgique** (34,0%), et les plus faibles en **Bulgarie** et à **Chypre** (10,0% chacun), ainsi qu'en **Irlande** (12,5%). Depuis 2000, les taux d'imposition maximaux des revenus des sociétés ont baissé ou sont restés inchangés dans tous les États membres, à l'exception de la **Hongrie** (où ils sont passés de 19,6% en 2000 à 21,3% en 2009). Les plus fortes diminutions ont été observées en **Bulgarie** (de 32,5% à 10,0%), en **Allemagne** (de 51,6% à 29,8%) et à **Chypre** (de 29,0% à 10,0%).

Taux d'imposition légal maximal des revenus, en %

	Impôt sur les revenus des personnes physiques				Impôt sur les revenus des sociétés			
	2000	2007	2008	Différence 2000-2008	2000	2008	2009	Différence 2000-2009
UE27*	44,7	39,1	37,8	-6,9	31,9	23,6	23,5	-8,4
ZE16*	48,4	42,1	42,1	-6,3	34,9	26,0	25,9	-9,0
BE	60,6	53,7	53,7	-6,9	40,2	34,0	34,0	-6,2
BG	40,0	24,0	10,0	-30,0	32,5	10,0	10,0	-22,5
CZ	32,0	32,0	15,0	-17,0	31,0	21,0	20,0	-11,0
DK	59,7	59,0	59,0	-0,7	32,0	25,0	25,0	-7,0
DE	53,8	47,5	47,5	-6,3	51,6	29,8	29,8	-21,8
EE	26,0	22,0	21,0	-5,0	26,0	21,0	21,0	-5,0
IE	44,0	41,0	41,0	-3,0	24,0	12,5	12,5	-11,5
EL	45,0	40,0	40,0	-5,0	40,0	25,0	25,0	-15,0
ES	48,0	43,0	43,0	-5,0	35,0	30,0	30,0	-5,0
FR	59,0	45,8	45,8	-13,2	37,8	34,4	34,4	-3,3
IT	45,9	44,9	44,9	-1,0	41,3	31,4	31,4	-9,9
CY	40,0	30,0	30,0	-10,0	29,0	10,0	10,0	-19,0
LV	25,0	25,0	25,0	0,0	25,0	15,0	15,0	-10,0
LT	33,0	27,0	24,0	-9,0	24,0	15,0	20,0	-4,0
LU	47,2	39,0	39,0	-8,2	37,5	29,6	28,6	-8,9
HU	44,0	40,0	40,0	-4,0	19,6	21,3	21,3	1,6
MT	35,0	35,0	35,0	0,0	35,0	35,0	35,0	0,0
NL	60,0	52,0	52,0	-8,0	35,0	25,5	25,5	-9,5
AT	50,0	50,0	50,0	0,0	34,0	25,0	25,0	-9,0
PL	40,0	40,0	40,0	0,0	30,0	19,0	19,0	-11,0
PT	40,0	42,0	42,0	2,0	35,2	26,5	26,5	-8,7
RO	40,0	16,0	16,0	-24,0	25,0	16,0	16,0	-9,0
SI	50,0	41,0	41,0	-9,0	25,0	22,0	21,0	-4,0
SK	42,0	19,0	19,0	-23,0	29,0	19,0	19,0	-10,0
FI	54,0	50,5	50,1	-4,0	29,0	26,0	26,0	-3,0
SE	51,5	56,6	56,4	4,9	28,0	28,0	26,3	-1,7
UK	40,0	40,0	40,0	0,0	30,0	30,0	28,0	-2,0
NO	47,5	40,0	40,0	-7,5	28,0	28,0	28,0	0,0

* Moyenne arithmétique

Les taxes sur l'énergie ont représenté 1,8% du PIB de l'UE27 en 2007

Les taxes sur l'énergie comprennent les taxes sur les produits énergétiques, tels que les huiles minérales, le gaz et l'électricité, destinés à la fois aux transports et aux applications fixes. Elles constituent de loin les taxes environnementales les plus importantes, dans la mesure où elles représentent environ les trois quarts des recettes fiscales environnementales de l'UE. En 2007, les taxes sur l'énergie s'élevaient à 1,8% du PIB dans l'UE27 et s'échelonnaient de 1,2% du PIB en Grèce et en Irlande à 3,0% en Bulgarie.

A partir de cette année, la publication présente les données relatives aux taxes sur les carburants séparément des autres taxes sur l'énergie. Les taxes sur les carburants forment la part la plus importante des taxes sur l'énergie, représentant dans l'UE27 plus de 80% des taxes sur l'énergie en 2007. Exprimées en pourcentage des taxes totales sur l'énergie, les taxes sur les carburants étaient les plus élevées en Lettonie (100%), en Lituanie et au Luxembourg (98% chacun) et les plus basses au Danemark (52%), en Suède (56%) et aux Pays-Bas (68%).

Taxes sur l'énergie et sur les carburants en 2007

	Taxes sur l'énergie		Taxes sur les carburants	
	en % du PIB	en % de la fiscalité totale	en % du PIB	en % des taxes sur l'énergie
UE27*	1,8	4,5	1,4	81
ZE16*	1,7	4,2	1,4	80
Belgique	1,3	3,0	1,2	88
Bulgarie	3,0	8,9	:	:
République tchèque	2,3	6,3	2,2	94
Danemark	2,3	4,6	1,2	52
Allemagne	1,9	4,7	1,4	78
Estonie	1,9	5,7	1,8	96
Irlande	1,2	3,8	1,1	94
Grèce	1,2	3,7	1,1	92
Espagne	1,4	3,8	1,2	86
France	1,4	3,3	1,3	87
Italie	2,1	4,8	1,5	75
Chypre	1,8	4,3	1,4	79
Lettonie	1,7	5,6	1,7	100
Lituanie	1,6	5,4	1,6	98
Luxembourg	2,4	6,7	2,4	98
Hongrie	2,1	5,2	1,9	93
Malte	1,8	5,2	1,7	95
Pays-Bas	1,8	4,7	1,2	68
Autriche	1,6	3,9	1,3	78
Pologne	2,4	6,9	1,9	81
Portugal	2,0	5,6	1,9	94
Roumanie	1,7	5,8	:	:
Slovénie	2,3	6,1	2,2	92
Slovaquie	1,8	6,2	1,8	96
Finlande	1,7	3,9	1,3	77
Suède	2,2	4,6	1,2	56
Royaume-Uni	1,8	5,0	1,7	94
Norvège	1,3	2,9	0,8	61

* Moyenne pondérée par le PIB des États membres pour lesquels les données annuelles correspondantes sont disponibles.

: Données non disponibles.

1. Le ratio global des impôts au PIB mesure la **charge fiscale** comme étant le montant total des impôts et des cotisations sociales effectives obligatoires en pourcentage du PIB. Cette définition diffère légèrement de celle utilisée dans le numéro de Statistiques en bref, Économie et finance, 43/2009, "Tax revenue in the EU", qui inclut les cotisations sociales volontaires et imputées. La différence entre les deux mesures s'élève à environ 1,1 point de pourcentage pour les agrégats de l'UE et de la zone euro.
2. **UE27**: Belgique (BE), Bulgarie (BG), République tchèque (CZ), Danemark (DK), Allemagne (DE), Estonie (EE), Irlande (IE), Grèce (EL), Espagne (ES), France (FR), Italie (IT), Chypre (CY), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Hongrie (HU), Malte (MT), Pays-Bas (NL), Autriche (AT), Pologne (PL), Portugal (PT), Roumanie (RO), Slovénie (SI), Slovaquie (SK), Finlande (FI), Suède (SE) et Royaume-Uni (UK). **Zone euro (ZE16)**: Belgique, Allemagne, Irlande, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Slovénie, Slovaquie et Finlande.
3. **«Taxation trends in the European Union»**, EUR 30 (hors TVA), uniquement disponible en anglais. Cette publication est basée sur les données disponibles au 9 février 2009. Elle peut être achetée dans les points de vente autorisés ou être téléchargée gratuitement, en format PDF, des sites web suivants d'Eurostat ou de la DG TAXUD:
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/government_finance_statistics/publications/other_publications
<http://ec.europa.eu/taxtrends>.
4. Les **taux d'imposition implicites (TII)** mesurent la charge fiscale moyenne réelle sur les différents types de revenus ou d'activités économiques, c'est à dire sur le travail, la consommation et le capital. Les TII expriment les recettes fiscales cumulées, en pourcentage de la base d'imposition potentielle pour chaque domaine.
Le *TII du travail* est le ratio entre les impôts et les cotisations sociales payés sur le revenu du travail et le coût du travail. Le numérateur comprend tous les impôts directs ou indirects et les cotisations sociales perçus sur le revenu du travail salarié, tandis que le dénominateur correspond à la rémunération totale des salariés travaillant sur le territoire économique, augmentée des impôts sur la masse salariale ou les effectifs employés. Ce taux n'est calculé que pour le travail salarié (excluant ainsi la charge fiscale sur les transferts sociaux, dont les retraites). La moyenne peut cacher d'importantes variations de la charge fiscale dans la répartition des revenus.
Le *TII de la consommation* est le ratio entre les recettes des taxes à la consommation et la dépense de consommation finale des ménages sur le territoire économique.
Le *TII du capital* inclut, au numérateur, les impôts prélevés sur les revenus tirés de l'épargne et des investissements par les ménages et les sociétés, ainsi que les prélèvements relatifs aux stocks de capital résultant de l'épargne et d'investissements effectués lors de périodes précédentes. Le dénominateur du TII du capital est une approximation du revenu du capital et du revenu professionnel mondial des résidents des États membres à des fins de fiscalité intérieure. Les tendances du TII du capital reflètent une grande diversité de facteurs et doivent être interprétées avec prudence.
Tous les TII pour l'UE et la zone euro sont calculés comme des moyennes arithmétiques.
5. Le **taux d'imposition maximal des revenus des personnes physiques correspond au** taux d'imposition pour la tranche de revenus la plus élevée, y compris les surtaxes d'application générale.
6. Le **taux d'imposition légal ajusté des revenus des sociétés** prend en compte l'impôt sur les revenus des sociétés (IRS) et, le cas échéant, les surtaxes, les taxes locales, voire les taxes supplémentaires prélevées sur des bases d'imposition similaires, mais souvent non identiques à celles de l'IRS.

Publié par:

Service de presse d'Eurostat

Louise CORSELLI-NORDBLAD

Tél.: +352-4301-33 444

eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Communiqués de presse d'Eurostat sur internet:

<http://ec.europa.eu/eurostat>

Pour de plus amples informations:

Monika WOZOWCZYK

Alessandro LUPI

Tél.: +352-4301-34 060

+352-4301-35 313

estat-esa95-gov@ec.europa.eu

Marco FANTINI

Tél.: +32-2-296-94 27

taxud-structures@ec.europa.eu

Communiqués de presse sur la fiscalité sur internet:

http://ec.europa.eu/taxation_customs/taxation/index_fr.htm